

## Accord pour la création d'un terminal conteneurs quai de Calix...

Les élus ont donné, à l'unanimité, un avis favorable à la demande présentée par les Ports Normands Associés en vue d'obtenir l'autorisation de création d'un terminal pour conteneurs quai de Calix à Mondeville.

Hélène Mialon-Burgat, maire de Mondeville a rappelé que le syndicat mixte régional des Ports de Caen Ouistreham et de Cherbourg, les Ports Normands Associés, propriétaire des deux ports projettent d'aménager une plateforme pour conteneurs dans l'enceinte du Port de Caen-Ouistreham.

L'espace dédié à ce projet se situe sur la zone portuaire de Calix, sur des terrains compris sur le territoire des communes de Mondeville et d'Hérouville Saint Clair. Une surface de ter-

rains de 10,4 hectares dédiée à l'aménagement de la plateforme de conteneurs : **"Pour les ports de commerce traditionnels traitant majoritairement du fret conventionnel, les enjeux de la conteneurisation des marchandises sont importants afin d'améliorer notablement la desserte vers les hinterlands par des moyens massifiés. Dans un contexte concurrentiel très fort, le port de Caen Ouistreham doit ainsi s'adapter à ces évolutions et permettre de traiter des marchandises conteneurisées afin non seulement de rester une place attractive pour ses usagers historiques mais aussi répondre aux besoins logistiques de nouveaux acteurs dans son hinterland. En effet,**

**les entreprises de Basse Normandie et du Grand Ouest génèrent un trafic en croissance. Les conteneurs transitent principalement par des moyens terrestres jusqu'au Grand Port Maritime du Havre. Dans un contexte de priorité au développement durable, les ports normands se sont mobilisés pour développer le cabotage maritime de conteneurs entre le port de Caen Ouistreham et le Grand Port Maritime du Havre".**

La proximité du Grand Port Maritime du Havre constitue une opportunité certaine. Le volume de trafic qu'il est espéré de capter est de l'ordre de 30.000 conteneurs par an. Il représente globalement 15% des conteneurs au départ du Havre à destination de l'agglomération

Caennaise, de la Basse-Normandie et des régions du Grand Ouest de la France. L'aménagement d'un site dédié sur le port de Caen, dimensionné pour une capacité d'environ 1.200 EVP (conteneurs Equivalent Vingt Pieds) et pouvant traiter des conteneurs sous température contrôlée (reefers), doit ainsi permettre la mise en place d'une navette interportuaire régulière, le terminal fonctionnant dès lors comme une véritable plateforme avancée du port du Havre. Le trafic serait de l'ordre de 600 conteneurs par semaine. Ce dossier soumis à enquête publique au titre de la loi sur l'eau se déroulera jusqu'au 16 décembre.

## Le point de vue sur la presqu'île de Jérôme Hommais

Jérôme Hommais est prétendant à la mairie de Mondeville aux prochaines élections municipales.

**"Il est loin le temps où Philippe Duron estimait qu'il faut développer l'urbanité de la ville de Caen et que l'un des enjeux de ce nouveau quartier en devenir, sera sa métropolisation. Il faut rendre cette ville aimable pour celles et ceux qui viendront s'y installer. L'enjeu est aussi de collaborer et de pro-**

**duire de la ville ensemble. Pour l'instant nous lançons un concours d'idées. Nous investissons aujourd'hui 150.000 euros et les premières grandes opérations ne sortiront sûrement que lors du prochain mandat. Il faut prendre le temps de la réflexion et de la réalisation. On se projette vers des territoires d'avenir. Alors que nous venons d'assister aux soirées de Caen Les Rencontres avec les équipes,**

**qui ont jusqu'à juin 2012 pour rendre une copie "étonnante" et inventer l'avenir d'un territoire en reconversion, nous apprenons qu'un site de stockage de conteneurs devrait voir le jour. J'aimerais comprendre la cohérence ?".** Jérôme Hommais s'interroge encore : **"La SPLA a-t-elle encore un avenir ? Faut-il encore mettre des moyens dans la réflexion pour cette première étape pour la reconquête du territoire de l'agglomération caennaise ? Faut-il s'inscrire dans du moyen et du long terme comme le souhaitait en juin 2010 Rodolphe Thomas ?".** Selon Jérôme Hommais : **"On ne doit rien faire tant que la réflexion globale n'est pas terminée. Aucun projet ne doit sortir de terre, ne doit spolie l'avenir global de la Presqu'île. Ce projet de site de stockage, c'est AZF de Toulouse, j'aurai aimé que l'ambition ce soit la Presqu'île de Nantes !".**